

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la Société

Fonds de revenu Pages Jaunes (le « **Fonds** »)
16, Place du Commerce
Île des Sœurs, Verdun (Québec)
H3E 2A5

Les Placements YPG Inc. (« **Les Placements YPG** »)
16, Place du Commerce
Île des Sœurs, Verdun (Québec)
H3E 2A5

Rubrique 2 Date du changement important

Le 4 novembre 2009

Rubrique 3 Communiqué

Voir la copie ci-jointe du communiqué diffusé par l'entremise de Canada News Wire le 4 novembre 2009.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 4 novembre 2009, le Fonds a annoncé que sa filiale, Les Placements YPG, avait autorisé une offre publique de rachat importante visant le rachat pour annulation de la totalité de ses débentures subordonnées non garanties échangeables à 5,50 % échéant en 2011 (les « **débentures** »), au prix de rachat de 1 020 \$ CA au comptant par tranche de 1 000 \$ CA de capital de débentures, offre qui expirera à 17 h (heure de Montréal) le 14 décembre 2009, à moins que Les Placements YPG ne la retire ou ne la prolonge.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

Le 4 novembre 2009, le Fonds a annoncé que sa filiale, Les Placements YPG, avait autorisé une offre de rachat importante (l'« **offre** ») visant le rachat pour annulation de la totalité de ses débentures en circulation au prix de rachat de 1 020 \$ CA au comptant par tranche de 1 000 \$ CA de capital de débentures. Les porteurs de débentures qui déposent leurs débentures en réponse à l'offre recevront un paiement au titre de tous les intérêts courus et impayés sur ces débentures jusqu'à la date de leur prise de livraison par Les Placements YPG, inclusivement, dans le cadre de l'offre (paiement qui, dans l'hypothèse où Les Placements YPG prend livraison des débentures à l'expiration de l'offre le 14 décembre 2009, serait égal à 20,4932 \$ CA par tranche de 1 000 \$ CA de capital de débentures). L'offre expirera à 17 h (heure de Montréal) le 14 décembre 2009, à moins qu'elle ne soit retirée ou prolongée par Les Placements YPG. L'offre est financée au moyen d'une

facilité de crédit de 300 millions de dollars canadiens consentie à des fins déterminées et du programme de papier commercial existant de la société Les Placements YPG.

Les débentures sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « YPG.DB ». Le 3 novembre 2009, des débentures d'un capital total de 300 millions de dollars canadiens étaient en circulation.

L'offre est conditionnelle au dépôt (non révoqué à la date d'expiration de l'offre) de débentures d'un capital minimum de 120 millions de dollars canadiens. L'offre est également assujettie à certaines autres conditions, notamment l'approbation des autorités de réglementation. Tous les détails concernant les modalités et les conditions de l'offre sont donnés dans l'offre de rachat, la note d'information et les documents connexes qui ont été déposés auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes du Canada et envoyés par la poste au porteur inscrit de débentures vers le 6 novembre 2009.

L'offre comprend une évaluation officielle indépendante de Cole & Partners Limited selon laquelle, compte tenu de la portée de l'examen et sous réserve des hypothèses, des restrictions et des réserves qu'elle contient, la juste valeur marchande des débentures, exception faite des intérêts courus, par tranche de 1 000 \$ CA de capital se situait, au 15 octobre 2009, dans une fourchette d'environ 985,20 \$ CA à 1 009,70 \$ CA, pour une valeur médiane de 997,45 \$ CA.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet

Rubrique 7 Information omise

Sans objet

Rubrique 8 Membre de la haute direction

François Ramsay
Premier vice-président, conseiller juridique principal
et secrétaire de Les Placements YPG Inc.
514 934-2888

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 13 novembre 2009